https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3220



2009-2010

Bulletin S2-21 (Octobre 2009)

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Publications du S2-21 - Bulletins S2-21 - Bull



Publication date: vendredi 8 janvier 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/3

Reproduction du bulletin Spécial Côte d'Or n°2 au n°68 de Septembre 2009 SNES- Dijon

Légitime défense

A cette rentrée, les 13 500 suppressions de postes ont entraîné une très sensible dégradation des conditions d'enseignement dans les établissements : hausse des effectifs dans de nombreuses classes, multiplication des services partagés, conditions de nomination insupportables pour les TZR et, d'ores et déjà, des enseignements non assurés faute de remplaçants, sans parler des remplacements effectués par des personnels précaires non qualifiés, non formés.

Les annonces concernant le budget 2010 sont claires : on continue, en pire, avec 16 000 suppressions de postes supplémentaires ! On n'ose penser aux conséquences sur le terrain, si le gouvernement parvient à ses fins !

Pour atteindre cet objectif, il entend poursuivre - ou reprendre - ses « réformes » : lycées, orientation, formation des maîtres,

Et bien sûr, malgré les discours hypocrites, les salaires restent au plus bas.

Face à ce qui constitue une véritable entreprise de destruction de l'Éducation Nationale, nous sommes en état de légitime défense. Il est donc indispensable de renforcer le syndicalisme à tous les niveaux, et particulièrement dans les établissements.

C'est pourquoi nous vous invitons à vous inscrire dès réception de ce bulletin au stage départemental de formation syndicale qui se déroulera le 15 décembre 2009 au siège du SNES, 6, Allée Cardinal de Givry à Dijon.

Ensemble, agissons contre les suppressions de postes et les « réformes » destructrices du gouvernement.
Agissons pour défendre nos valeurs, imposer une autre conception de l'éducation : un service public de qualité pour tous, éleves et personnels.

Ensemble, renforçons le SNES!

Le secrétariat départemental : Isabelle Cheviet, Edith Danry, Joëlle Desforges, Isabelle Farizon.

Copyright © SNES Dijon Page 2/3

Bulletin S2-21 (Octobre 2009)





SOMMAIRE:

PS:

cf. la reproduction du bulletin en .pdf en pièce jointe.

Copyright © SNES Dijon Page 3/3